

R A P P O R T D ' A C T I V I T E S



A N N É E 2 0 0 4



Le mot du résident

Tout à la fois guetteur d'avenir, passerelle, force de propositions, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents est, depuis plus de 10 ans, un acteur central dans la protection et la valorisation de ce patrimoine exceptionnel que constituent notre fleuve et sa vallée.

A sa création 23 communes adhéraient au Conservatoire : elles sont aujourd'hui près de 150, témoignant ainsi que les actions menées répondent à leurs attentes, sans oublier les 23 associations qui soutiennent son action. Son audience tient également à sa capacité d'étudier, d'effectuer des recherches, de partager cette connaissance, de réunir des partenaires, d'être force de proposition en se basant sur l'expertise.

Le Conservatoire démontre chaque jour que l'on peut étudier en profondeur, s'interroger et proposer des actions concrètes d'autant plus efficaces et pertinentes qu'elles reposent sur un travail préalable de connaissance et de discussion.

Si notre association est aujourd'hui ce partenaire de référence, elle le doit à son équipe de professionnels, à sa directrice, qui, au quotidien, ne ménagent pas leurs efforts pour remplir cette mission avec enthousiasme et pragmatisme.

Je profite de cette tribune pour rendre hommage à Mme Roselyne Bachelot qui, depuis la création, a présidé avec brio et dévouement le Conservatoire qu'elle a su encourager et soutenir.

La préservation de ce patrimoine naturel et paysager, dans sa diversité, est un atout pour notre région. Il est si important que nous puissions transmettre aux générations futures ce patrimoine si fragile. La partie est serrée, l'actualité nous démontre combien le chemin est encore long et difficile.

Au delà des échanges entre spécialistes sur l'état des recherches, notre défi est, me semble-t-il, d'accentuer la vulgarisation de nos connaissances à un public plus large. La préservation de la biodiversité en particulier, est en effet une responsabilité collective et individuelle, pas seulement l'affaire de spécialistes. Le maintien de cette diversité ne se fera pas contre nos concitoyens mais avec.

On le voit tous les jours, il y a urgence à travailler autour de ces idées fortes et généreuses que sont l'écologie, l'amour de la nature et la qualité des paysages.

Notre association, de par son implication et ses travaux, apparaît telle une sentinelle attentive à la préservation de cette richesse. Expert, partenaire de référence de la Loire, le Conservatoire est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle histoire que je vous propose d'écrire ensemble.

Jean-Pierre Le Scornet





Préserver et valoriser les paysages ligériens de la région Pays de la Loire, **informer, sensibiliser** sont les missions confiées, en 1992, au Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents.

LE CHOIX D'UNE DÉMARCHÉ GLOBALE

Il n'y a pas de préservation et valorisation sans reconnaissance des caractères spécifiques de la Loire ou propres à ses affluents.

C'est pourquoi, le Conservatoire fait appel à des expertises, met en place des références, écoute, tente d'expliquer l'évolution des paysages.

La connaissance acquise permet la définition et la programmation d'actions spécifiques, thématiques ou territoriales : restaurations de cales et quais, prairie, corniche angevine...

Il doit suggérer, convaincre, rechercher les synergies entre les multiples acteurs auxquels il n'a pas vocation à se substituer.

Par ses compétences techniques, son expérience, ses suggestions, le Conservatoire propose mais également conseille les collectivités dans leurs démarches ou projets de valorisation et de préservation des paysages.

Partager la connaissance est le meilleur garant d'une réflexion positive et dynamique.

C'est pourquoi le Conservatoire s'attache à développer l'information à travers la diffusion de documents, la création d'événements, l'organisation de Journées de Rencontres ou de colloques, d'ateliers techniques, ...

Le Conseil d'Administration

Suite aux dernières élections régionales et cantonales de nouvelles désignations de représentants du Conseil régional des Pays de la Loire et des Conseils généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire étant intervenues, le Conseil d'administration a, le 15 juillet dernier, procédé à l'élection d'un nouveau Président et de ses deux Vice-présidents.

COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses Affluents **Jean-Pierre LE SCORNET**, Président de la Commission Environnement et cadre de vie du Conseil régional,

Vice- présidents : **Yanick LEBEAUPIN**, Présidente de la Commission du Développement Durable du Conseil Général de Loire-Atlantique et **Roger CHEVALIER**, Président de la Commission Agriculture de l'aménagement rural et de l'environnement du Conseil Général de Maine et Loire,

Trésorier : **Marc GICQUEL**, Association Sauvegarde de la Loire Angevine,

Secrétaire : **Philippe DES JAMONIERES**, maire du Cellier.

Nouvelle composition

Le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ou son représentant : Jean-Pierre LE SCORNET, Président de la Commission Environnement et cadre de vie

Quatre conseillers régionaux :

Titulaires

Jean-Claude ANTONINI, Président de la Commission Infrastructures et Aménagements

Sophie SARAMITO, Commission solidarités humaines et territoriales

Jean-Christophe GAVALET, Commission Environnement et Cadre de Vie

Catherine DEROCHE-HERVE, Commission Environnement et Cadre de Vie

Suppléants

Françoise MARCHAND, Commission Environnement et Cadre de Vie

Bernard BREUX, Commission Environnement et Cadre de Vie

Dominique TREMBLAY, Commission Action Economique

Marie-Christiane BOISSY, Commission Action Economique

Le Président du Conseil Général de Loire-Atlantique ou son représentant :

Titulaire

Yanick LEBEAUPIN, Présidente de la Commission du Développement Durable

Suppléant

Bernard AUNETTE, Président adjoint de la Commission enseignement, membre de la Commission Routes, Ports, Voies ferrées et Bâtiments.

Le Président du Conseil Général de Maine et Loire ou son représentant :

Titulaire

Roger CHEVALIER, Président de la Commission Agriculture de l'aménagement rural et de l'environnement

Suppléant

Claude DESBLANCS, Commission des routes, des infrastructures et de l'urbanisme

Trois représentants des communes adhérentes :

Philippe DES JAMONIERES, maire du Cellier

Paul MAREAU, maire de Sainte Gemmes sur Loire

Nacima BARON, adjointe au maire de Saumur

Trois représentants des associations adhérentes :

Bruno JONCOUR, Président de l'Association Loire Pour Tous

Pierre GATE, Fédération des associations agréées pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique

Marc GICQUEL, Association Sauvegarde de la Loire Angevine

Un représentant de l'EPL (Etablissement Public Loire) :

Jean-Marc VERCHERE

Le président du Comité Scientifique :

André-Hubert MESNARD



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Mr Jacques BOISLEVE, Journaliste, écrivain
Mr Michel BONNEAU, Directeur de l'Ecole Supérieure de
Tourisme et de l'Hôtellerie de l'Université d'Angers
Mr Vincent CAMBAU, Ingénieur
Mr Philippe CAYLA, Géographe
Mr Jean-Claude DEMAURE, Biologiste
Mr Julien GRACQ, Ecrivain
Mr Pierre Yannick LEGAL, Maître Assistant à Faculté de Droit
et Sciences Economiques Nantes
Mr Roger LEROY, Ingénieur de l'Agence de l'Eau Loire-
Bretagne
Mr Yves LUGINBULH, Directeur du Laboratoire CNRS
SEGESA Paris
Mr Loïc MENANTEAU, Géographe, Chercheur à l'Université
de Nantes
Mr André-Hubert MESNARD, Professeur à la Faculté de Droit
et Sciences Politiques à Nantes
Mr Jean-Yves PETITEAU, Sociologue, Université de Nantes
Mr Dominique RABU, Chargé de Mission pour l'Economie
et société - nouvelles technologies de l'information et de la
communication au SGAR
Mr Jean RENARD, Professeur à la Faculté de Géographie de
Nantes
Mme Martine STEABLER, Directrice du G.I.P. Cellule de
Mesures et Bilans de l'Estuaire de la Loire
Mr Pierre STEINBACH, Chargé de Mission au Conseil
Supérieur de la Pêche

L'ÉQUIPE PERMANENTE

Nicole LE NEVEZ, Secrétaire Générale
Christophe PINEAU, Assistant Technique espace rural, entre-
tien de rivières
Frédérique REDOR, Chargée de Mission paysage et urba-
nisme, organisation de manifestations
Nathalie SAUR, Chargée de Mission Natura 2000
Muriel CHOUTEAU, Secrétaire de direction, chargée de la
comptabilité, de la documentation et du suivi de la commu-
nication
Sylvie LANDIER, Assistante

**R A P P O R T D ' A C T I V I T É S**

CALES ET QUAIS	8
BERGES ET RIPISYLVES	10
PRAIRIES NATURELLES	12
NATURA 2000	14
ANNEXES HYDRAULIQUES	18
PLANTES ENVAHISSANTES	22
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	26
MILIEUX NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE	30
ANALYSE PAYSAGÈRE DE L'ESTUAIRE	32
INFORMATION SENSIBILISATION	34
PERSPECTIVES 2005	39
CARTE D'ADHÉSIONS 2004	47
EXTRAITS DE LA CARTOTHÈQUE	51

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les études initiées par le Conservatoire ont pour objectif de proposer des actions, référencées techniquement et financièrement, sur des éléments de paysage ou des territoires. Pour chacune des actions, le Conservatoire privilégie les partenariats avec les acteurs locaux et s'entoure de toutes les compétences locales afin de valoriser et préserver au mieux les spécificités diagnostiquées lors de l'analyse paysagère.

Les actions menées portent sur :

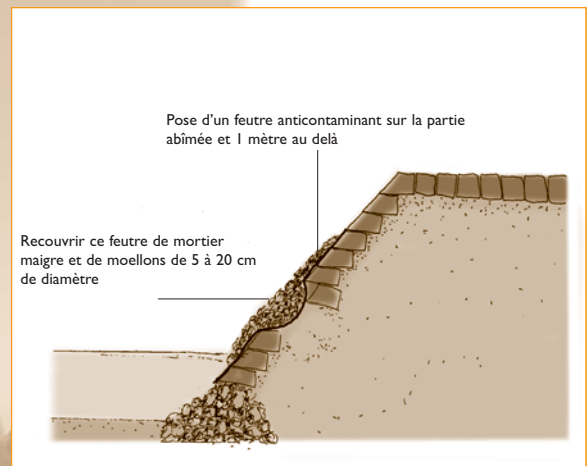
Des thématiques particulières : la réflexion des mesures agri-environnementale, le traitement des berges, le confortement par génie végétal...

Des éléments de paysage qu'ils soient bâtis (cales et quais, urbanisme en bord de Loire), ruraux en zone inondable (les haies bocagères, la prairie permanente) ou naturels (Natura 2000, les plantes envahissantes, les boires, les ripisylves).

Des territoires par la proposition de programmes d'interventions (la corniche angevine, la vallée de la Mayenne, les îles de Loire...)

Il est aussi associé à de nombreuses actions.

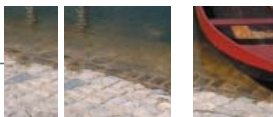
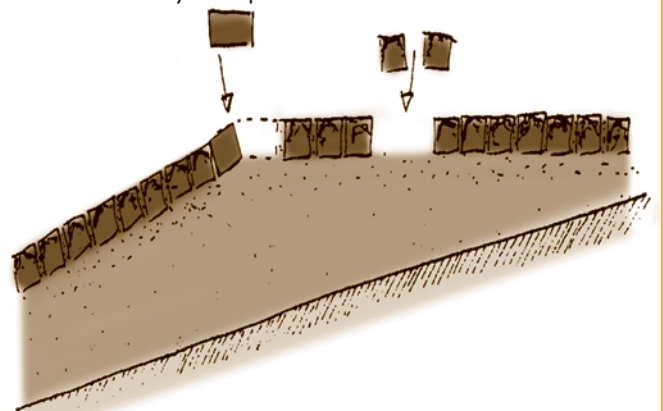
CALES ET QUAIS



Entretien

Remettre des pierres de rive avec de la chaux hydraulique

Remettre en état si nécessaire





L'objectif du Conservatoire est de permettre la préservation de ce patrimoine ligérien dans le respect des valeurs historiques, esthétiques, cognitives, d'ancienneté des ouvrages.

L'entretien de ces éléments architecturaux, qui marquent fortement le paysage, est depuis de longues années négligé voir abandonné.

Convaincu de l'intérêt de maintenir ce patrimoine en bon état, tant pour leur fonction de protection contre les eaux quand cela est le cas, que leur utilisation pour des besoins locaux (navigation légère, pêche et lieu de promenade, animation), le Conservatoire a mis en place avec le Conseil régional et les Conseils généraux puis dans le cadre du PILGN, une politique de restauration des cales et des quais ligériens qui répond aux préoccupations de valorisation patrimoniale (respect des matériaux, de la forme de l'ouvrage).

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à cette problématique, le Conservatoire a développé des supports d'information : une plaquette de présentation, un cahier, une exposition et une plaquette exposant les principes d'entretien.

ACTIONS 2004

Cette année des chantiers de restauration ont été lancés et réalisés sur les communes de Chalennes, Ancenis, Chênehuttes-Trèves-Cunault, Varades ; des études préalables sont aussi en cours ou en projet comme à Bouchemaine, Béhuard, Couëron, Gennes, Saint-Florent le Vieil, Le Thoureil,...

PERSPECTIVES 2005

Nous projetons de mettre en téléchargement sur notre site, la plaquette technique « Entretien des quais ligériens » et de proposer un bilan des opérations de restaurations menées depuis 10 ans en région Pays de la Loire..

BERGES ET RIPISYLVES





Depuis 1995, le Conservatoire propose une double action face aux problèmes d'érosion :

- préventive avec la mise en place de chantiers d'entretien de la végétation,
- curative en privilégiant les techniques de génie végétal.

Le Conservatoire, en organisant des journées techniques de débat, en favorisant des réalisations, en participant à des suivis de chantier, en réalisant des plaquettes d'information, assure la diffusion auprès des collectivités, associations, administrations, des principes d'une gestion respectueuse des végétations riveraines grâce notamment à la connaissance du fonctionnement des écosystèmes rivulaires.

Après une phase expérimentale, une quarantaine de chantiers utilisant les techniques de génie végétal ont vu le jour sur la région Pays de la Loire et près de 130 km de berge ont été entretenus.

ACTIONS 2004

Pépinière de végétaux

Une étude prospective pour la mise en place de pépinières de végétaux, avait été engagée en 2001 en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire afin d'améliorer la provenance des fournitures de plants. En 2004, le Conservatoire est associé à une application concrète qui voit le jour avec la création d'une pépinière par la Communauté d'Agglomération de Saumur dans le cadre des travaux d'entretien du Thouet.

Conseils techniques

En 2004, nous avons poursuivi notre travail en donnant de nombreux conseils et expertises dans le cadre de la mise en place d'études ou d'opérations de création d'ouvrage, de protection de berges ou d'entretien de la végétation (CRAPE Corniche Angevine par exemple).

PERSPECTIVES 2005

Diffusion des conseils techniques de gestion des rives

Nous envisageons la mise en ligne sur notre site des principes d'entretien des cours d'eau non domaniaux sur les bases de la plaquette « Droits

et devoirs des riverains » de la Sarthe amont et Huisne éditée en 2003, en collaboration avec le Conseil général de la Sarthe. L'objectif est d'offrir au maximum de personnes intéressées une connaissance des droits et devoirs des riverains, des conseils d'entretien et les contacts.

Typologie des berges de Loire et transparences paysagères

La typologie de berges, réalisée en 2000, a permis d'obtenir une analyse fine de leurs critères physiques et floristiques, entre Montsoreau et l'Océan soit environ 400 Km de berges ; un état des lieux (érosion, entretien, végétation et faune) a été dressé afin de proposer des programmes cohérents de gestion.

Depuis de nombreuses années, en raison de l'absence d'entretien, ce qui fragilise les rives, certaines sont devenues exceptionnellement denses, constituant ainsi des écrans végétaux le long du fleuve, privant riverains et touristes du spectacle de la Loire. En 2005, un travail sur les transparences végétales des rives sera engagé en partenariat, notamment avec les collectivités, afin de proposer une programmation des interventions d'entretien en lien avec les usages de la rive, leurs caractéristiques physiques et biologiques et les sensibilités paysagères.

10 ans de génie végétal en Pays de la Loire

Depuis 10 ans, l'association sensibilise et informe sur les techniques de génie végétal.

A l'occasion de cet anniversaire, le Conservatoire propose une enquête sur l'ensemble des chantiers réalisés (plus de quarante) en Pays de la Loire dont les résultats seront restitués et débattus à l'occasion d'une journée technique d'information.

La synthèse de cette journée fera l'objet d'une publication.

PRAIRIES NATURELLES





Depuis 1994, le Conservatoire réfléchit avec ses partenaires à la promotion d'une gestion globale de la vallée. La prairie occupe près de 50% du territoire et sa préservation est très vite apparue comme un enjeu majeur en raison des intérêts multiples qu'elle présente : lieux d'élevage et de production fourragère, importants champs d'expansion des crues, préservation de la ressource en eau, diversité et richesse biologique, forte identité paysagère, expression d'un savoir-vivre ancestral avec le fleuve. Cependant peu d'éléments étaient disponibles sur ce thème.

La connaissance et la valorisation de la prairie dans la vallée s'est peu à peu améliorée notamment grâce aux études initiées par le Conservatoire concernant :

- la viabilité économique des exploitations,
- l'occupation du sol,
- les valeurs fourragères des foins en lien avec l'intérêt botanique,
- les techniques de restauration du couvert prairial,
- les stocks grainiers.

ACTIONS 2004

L'année 2004 a été consacrée, en collaboration avec les acteurs agricoles (DDAF, ADASEA, Chambres d'agriculture) à l'élaboration des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) en lien avec le document d'objectifs Natura 2000 approuvé en début d'année.

PERSPECTIVES 2005

Désherbage prairie

Dans le cadre du programme de suivi de la biodiversité lié à Natura 2000, une expertise sera menée sur la question des techniques de désherbage des prairies. Initié dans les Bases Vallées Angevines, ce travail concernera l'ensemble des vallées inondables et sera conduit par la chambre d'agriculture 49 en partenariat avec le groupe technique Loire

et notamment les opérateurs Natura 2000 tel le Conservatoire. En effet, les problèmes d'envahissement de rumex et de charbons sont observés sur des prairies à forte biodiversité. Les mesures agri-environnementales limitent les possibilités de dés herbages chimiques alors qu'une obligation préfectorale oblige la suppression des chardons.

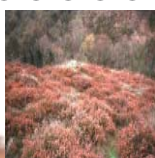
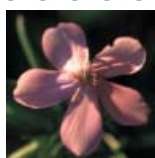
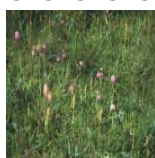
Cette étude aura pour objet d'expérimenter les solutions techniques les plus adaptées à ce contexte agricole, environnemental et réglementaire.

Portes ouvertes

Le Conservatoire participe à l'organisation (Chambre, ADASEA, Conseil général de Maine-et-Loire, LPO, PNR Loire-Anjou-Touraine) d'une porte ouverte prévue le 24 mai prochain, dans une ferme de la vallée de la Loire afin de présenter aux agriculteurs et collectivités, des informations, des conseils dans 5 domaines :

- la valorisation du troupeau,
- le siège d'exploitation,
- la gestion des prairies,
- la biodiversité,
- le bocage.

NATURA 2000





La Loire abrite un patrimoine naturel d'exception constitué notamment de nombreux habitats ou espèces d'intérêt européen. A ce titre, la vallée de la Loire située entre Nantes et les Ponts-de-Cé devrait prochainement intégrer le réseau européen Natura 2000 (2005).

Cette désignation Natura 2000 impliquera localement la mise en place d'une gestion permettant la sauvegarde de cette biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles régionales.

Les principes de cette gestion sont définis dans un document d'objectifs, propre à ce site, élaboré avec les acteurs locaux (agriculteurs, collectivités, associations, administrations,...) réunis dans un comité de pilotage présidé par le Sous-Préfet d'Ancenis.

Après 4 années de concertation, le comité de pilotage a approuvé le document d'objectifs le 19 décembre 2003 et un arrêté interpréfectoral en date du 23 février 2004 l'a rendu opérationnel. Les actions proposées peuvent désormais être engagées notamment dans le cadre de contrats (contrat d'agriculture durable ou contrats Natura 2000).

Après avoir été opérateur pour la rédaction du document d'objectifs, le Conservatoire a été désigné par l'Etat comme structure animatrice chargée d'apporter, entre autre, un appui technique aux acteurs locaux pour inciter à la sauvegarde de ce patrimoine.

ACTIONS 2004

La diffusion du document d'objectifs

2004 a été une année largement consacrée à la diffusion du document d'objectifs sous différentes formes : papier, Cdrom. Il a été envoyé aux communes, aux services de l'Etat, ...

Il a également été mis en ligne sur notre site Internet. Entre les mois de janvier et d'octobre 2004, plus de 1000 personnes l'ont téléchargé.

Le porter à connaissance du document d'objectifs fut prioritaire en 2004 et le restera en 2005.

La consultation des communes et EPCI sur les périmètres

Du 6 septembre au 6 novembre 2004, les communes et les EPCI du site ont été consultés sur les limites des périmètres désignés soit au titre de la Directive Oiseaux soit au titre de la Directive Habitats. Cette étape est importante pour l'intégration définitive du site au réseau Natura 2000 par l'Europe. Les deux périmètres ont été ajustés pour essayer de les superposer et offrir les mêmes préconisations de gestion.

L'engagement des premières actions

Depuis l'arrêté préfectoral du 23 février 2004, les premiers contrats (CAD ou Natura 2000) peuvent être signés par des communes, des associations, des propriétaires privés.

Aujourd'hui, les 3 premiers contrats Natura 2000 sont en cours de finalisation sur le bocage et les prairies de l'île Mouchet à Ancenis, sur les coteaux de Chateaupanne et de Pont-Barré. La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, la LPO Anjou, l'Association pour la préservation des milieux calcaires de Montjean sur Loire vont désormais concrétiser les premières actions au titre de Natura 2000.

PERSPECTIVES 2005

Initier d'autres actions

En 2005, d'autres projets vont émerger : la préservation de la Petite Amazonie portée par la Communauté Urbaine de Nantes, la gestion de l'île du Buisson Cordez (Chalonnnes-sur-Loire) à la demande de son propriétaire, la restauration des boires des Ponts-de-Cé...

Zoom sur la Petite Amazonie

La Petite Amazonie est un espace situé en plein cœur de la commune de Nantes. Depuis 10 ans, l'absence quasi totale d'intervention humaine sur le marais s'est traduite par une dynamique de fermeture. Aujourd'hui, il est nécessaire de définir de nouvelles modalités de gestion de cet espace et donc d'établir un plan de gestion.



Il s'appuiera sur un état des lieux actualisé de la faune et de la flore présentes sur le marais, une synthèse du fonctionnement hydraulique du site, ... À l'issue de ce plan de gestion, les différentes mesures à conduire dans les années à venir seront précisées et planifiées dans le temps.

La Communauté urbaine Nantes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet en lien avec les partenaires suivants : le Service Espaces verts de la ville de Nantes, la LPO Loire-Atlantique, le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, le Conservatoire...

Zoom sur le Buisson Cordez

Il s'agit d'un îlot de la Loire d'une superficie de 6 hectares, situé au nord de la tête de l'île de Chalennes. Ce site est à l'abandon depuis plusieurs années, aucune gestion agricole ou de simple d'entretien n'a été faite depuis 1991, et le propriétaire souhaite lui donner une vocation d'espace naturel. Il fait partie du site Natura 2000. En collaboration avec son propriétaire et la mairie de Chalennes sur Loire, Christophe LEYNIA*, stagiaire au Conservatoire a réalisé un état des lieux de ce terrain afin de pouvoir proposer une gestion dans les années à venir. Pour cela, une étude des usages passés de l'îlot, des berges, de la végétation ainsi que de la faune a été faite afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration des premières bases d'un plan de gestion.

**Vers un plan de gestion de l'îlot du Buisson Cordez (Chalennes sur Loire, Maine-et-Loire)*

Christophe Leynia, Maîtrise de biologie des populations et des Ecosystèmes.

Institut de Biologie de d'Ecologie Appliquée – UCO – Angers

Développer une politique de suivi

En complément, le Conservatoire s'est attaché à développer une politique de suivi sur le site avec un triple objectif figurant dans le document d'objectifs :

- apprécier l'évolution de ce territoire dans le temps,
- observer l'évolution des habitats et des espèces
- évaluer l'efficacité des mesures initiées sur le site.

Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, le Conservatoire propose aux autres opérateurs Natura 2000 de mettre en commun leurs efforts de connaissances, d'évaluation et d'information dans un programme d'Evaluation en faveur du maintien de la biodiversité.

Poursuivre la concertation

Le pari pour 2005 sera donc de concrétiser les quatre années de réflexions et de concertation du document d'objectifs et de poursuivre le dialogue avec les acteurs locaux pour faire vivre cette démarche.

Les réunions d'informations reprendront en 2005 et concerneront essentiellement la mise en œuvre d'actions de gestion, de réhabilitation, ...

Enfin, l'exposition sur Natura 2000 composée de 16 panneaux est toujours disponible gratuitement au Conservatoire pour aider les acteurs de la vallée à mieux connaître leur territoire et cette procédure.

ANNEXES HYDRAULIQUES





Conscient de l'importance des annexes hydrauliques dans le fonctionnement du lit de la Loire, le Conservatoire s'interroge depuis plusieurs années sur les possibilités de gestions à mener pour les restaurer.

Dans cet esprit :

- des études portant sur la gestion des boires ont été engagées afin de contribuer à l'acquisition de données spécifiques pour des cas particuliers,
- un groupe technique en Maine et Loire a été créé à l'initiative du Conservatoire afin de proposer une programmation des études et de travaux de restauration s'inscrivant dans le Programme interrégional Etat-Région Loire-Grandeur-Nature.

ACTIONS 2004

Boire de la Ciretterie (Rocheft-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire)

La boire de la Ciretterie, située sur les communes de Rocheft-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire dans le Maine et Loire, est actuellement affectée de dysfonctionnements hydrauliques majeurs contribuant à son comblement. Elle est également perturbée par une plante exotique envahissante : la jussie.

Une première étude hydrobiologique, biologique et sur la qualité des eaux a été réalisée de 2002 à 2004 suivie par le CSP, la DIREN, VNF, l'équipe pluridisciplinaire...

Lucie QUIEVREUX*, élève ingénieur de l'Institut National d'Horticulture, a complété, au cours de l'année 2004, les données sur la végétation et l'envahissement par la jussie afin de rechercher des solutions de contrôle de cette plante.

Son travail a consisté à cartographier des groupements végétaux et l'envahissement par la jussie afin de proposer des solutions de gestion. La surface colonisée sur les 6 km de la boire a été évaluée à 30 000 m² soit plus de 500 tonnes. Elle propose trois hypothèses de gestion suivantes :

- non intervention,
- intervention sur la jussie en respectant le site,
- intervention sur le fonctionnement hydraulique de la boire.

Les trois hypothèses combinent chacune plusieurs techniques. Après étude de leurs impacts sur les indicateurs de qualité du milieu, il apparaît que ces actions sont réalisables et indissociables pour une gestion efficace et respectueuse du site. Des unités de gestion ont été définies et leur localisation est rendue possible par la cartographie.

Cette étude doit être proposée à l'accord des différents gestionnaires sur les modalités techniques et financières de l'intervention, afin de l'envisager au plus vite.

L'ensemble des données recueillies sur la boire est d'autant plus important que cette dernière se trouve dans la zone d'expérimentation de traitement des épis.

*Etude de la prolifération de *Ludwigia ssp.* sur la boire de la Ciretterie
Etat des lieux et propositions d'actions
Lucie Quièvreux, 5ème année Ecole Nationale d'Horticulture et du Paysage, INH d'Angers

Boire de la rompure (Drain)

Le Conservatoire anime avec la mairie un comité de pilotage où se retrouvent administrations, associations, riverains, collectivités afin de restaurer un vannage existant. L'étude a débuté en octobre, elle a été confiée au bureau d'études Hydratec, les travaux sont prévus pour l'automne 2006.

Vallée de la Tau (Saint Florent le Vieil - Montjean sur Loire)

La communauté de communes de St-Florent-le-Veil a engagé une réflexion sur les problèmes hydrauliques de la Tau. Le Conservatoire contribue à cette réflexion en collaboration avec le CPIE Loire et Mauges et Mission Bocage.



Boire de Saint-Maurille (Ponts-de-Cé)

La municipalité des Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) s'est tournée vers le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents afin d'entreprendre une étude de la boire de Saint-Maurille.

Mikaël TREGUIER* a réalisé cette étude à la demande du Conservatoire.

L'objectif était d'obtenir des informations sur le fonctionnement hydraulique et sur l'intérêt écologique de la boire dans le but de proposer des solutions d'entretien et d'aménagement.

Afin d'établir un état des lieux des boires un certain nombre d'observations de terrain ont été réalisées :

- étude des berges : définition d'une typologie, 12 types de berges différents recensés en fonction de 3 critères :
 - la pente
 - la végétation
 - l'induration
- étude de la flore : 118 espèces recensées sur les berges, 18 en milieu aquatique dont 2 proliférantes.
- étude de la faune : faible diversité.
- étude du fonctionnement hydraulique : pas de connections hydrauliques avec le Louet.

Il est donc ressorti de cet état des lieux une dégradation du milieu, une inaccessibilité et une déconnection de la boire au système hydraulique du Louet.

A partir de ce diagnostic il a été proposé à la municipalité des Ponts-de-Cé :

- un plan de gestion de la végétation : phasage des travaux d'entretien par ordre de priorité,
- des solutions pour améliorer le fonctionnement de la boire (enlèvements des encombrés, des déchets,...),

- des propositions d'aménagements pour faciliter l'accès à la boire,

- un cheminement reliant le bourg à cet espace.

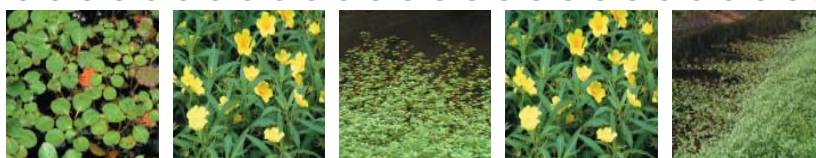
Après avoir présenté les conclusions de cette étude aux élus de la municipalité, la prochaine étape de notre travail consiste à les assister dans la réalisation du montage financier et technique de ce projet.

**Etude des Boires de Saint-Maurille - Les Ponts-de-Cé
Mikaël Tréguier, DESS Ingénierie des hydrosystèmes Continentaux en Europe, Université de Tours*

PERSPECTIVES 2005

Le Conservatoire en collaboration avec la DIREN souhaite mettre en place un comité technique en Loire-Atlantique afin de réfléchir et proposer un programme de restauration des annexes hydrauliques. Comme en Maine-et-Loire, on y retrouverait les collectivités, VNF, les organismes techniques, les associations.

PLANTES ENVAHISSANTES





La prolifération de certaines espèces exotiques est à l'origine de perturbation des écosystèmes aquatiques et de gêne des usages. Les eaux calmes des boires favorisent cet envahissement qui accentue la dégradation des fonctionnalités de ces annexes hydrauliques. La jussie, principale espèce concernée, diminue la biodiversité là où elle s'installe et dégrade certains habitats d'intérêt européen.

Conscient de l'impact de l'envahissement par les plantes exotiques des milieux aquatiques, le Conservatoire travaille et participe, dans le cadre du Comité Régional Plantes envahissantes, aux réflexions concernant la gestion et l'enlèvement de ces végétaux mais également à la communication vers des publics ciblés pour la prévention des disséminations.

Les missions du Comité :

- la mise au point de méthodes de collecte d'informations de terrain pour l'évaluation des zones de prolifération,
- la synthèse et la publication des états d'envahissement,
- la veille scientifique et technique sur les espèces et les moyens de gestion,
- l'expérimentation de méthodes de gestion,
- la production de préconisations et de conseils.

Le Comité régional Plantes Envahissantes s'est prioritairement consacré au cours de l'année 2004 à l'organisation de la collecte des informations cartographiques et à la rédaction du Guide technique.

ACTIONS 2004

[Une fiche descriptive de la jussie sur le site Internet](#)

La sensibilisation étant une dimension importante pour éviter la prolifération des plantes, deux docu-

ments ont été réalisés et mis en ligne sur le site du Conservatoire : une présentation des plantes envahissantes exotiques et une fiche descriptive de la Jussie.

[Guide technique - Gestion des Plantes exotiques envahissantes](#)

Le guide technique plantes envahissantes est le fruit d'une collaboration entre le Forum des Marais atlantiques, la DIREN des Pays de la Loire, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conservatoire au sein du Comité Régional Plantes Envahissantes.



L'objectif de ce document est de fournir des connaissances techniques et juridiques pour aider à la mise en œuvre des interventions.

Il fait le point sur la biologie des 7 espèces dont les menaces sont les plus importantes (jussie, myriophylle du Brésil, l'élodée dense, le lagarosiphon, l'élodée du Canada, la renouée du Japon et le baccharis) et présente la réglementation en vigueur, le plan d'actions en Pays de la Loire et les principes d'interventions, d'aides.

Ce guide, diffusé auprès des acteurs de la région, est disponible sur les sites Internet de la DIREN, du Forum des Marais atlantique et du Conservatoire.

Enquête

Cet été, le Conservatoire a initié une enquête auprès des communes du site Natura 2000 (Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé) dans l'objectif de préciser l'état de l'envahissement et pour améliorer nos connaissances sur la répartition des jussies.

45 communes ont donc été destinataires d'une fiche descriptive de cette plante, d'une fiche d'enquête utilisée dans le cadre de la cartographie régionale et d'un extrait de carte IGN 1/25000 permettant aux municipalités de localiser les stations observées. Avant relance téléphonique, 31 communes ont



répondu et après un premier dépouillement des enquêtes retournées, on constate que 22 ont observé cette plante dans les boires et plans d'eau du lit majeur ou directement dans le lit mineur de la Loire. Les résultats de cette enquête contribueront à proposer un plan d'action ciblé et le plus efficace possible.

PERSPECTIVES 2005

Poursuivre les réflexions

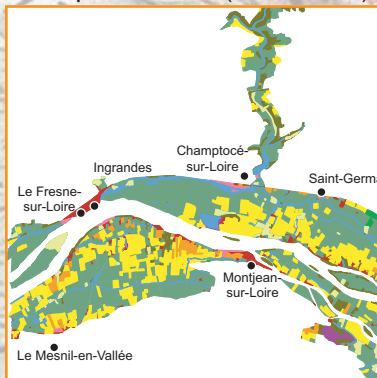
L'année 2005 sera consacrée, à la fois pour le Conservatoire et le Comité régional, à l'amélioration du réseau de collecte des informations mais aussi à un bilan des techniques de compostage et à des actions d'enlèvement de la jussie sur des annexes hydrauliques de la Loire.

Séminaire COREVE (Conférence régionale de la voie d'eau)

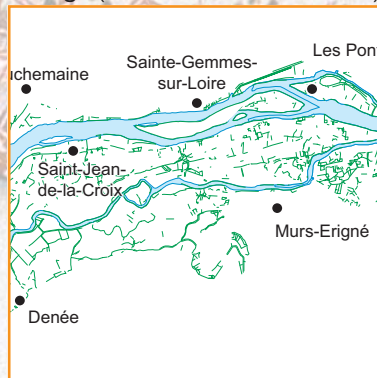
La COREVE organise un séminaire portant sur les plantes envahissantes en 2005 : le Conservatoire est associé à sa préparation.



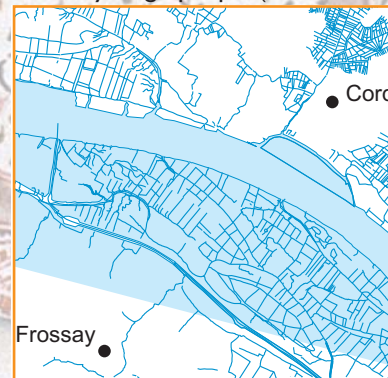
Occupation du sol (1850 - 2000)



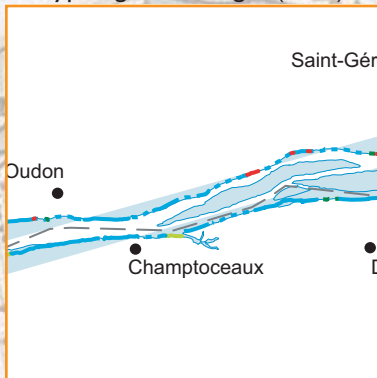
Bocage (1850 - 1950 - 1990 - 2000)



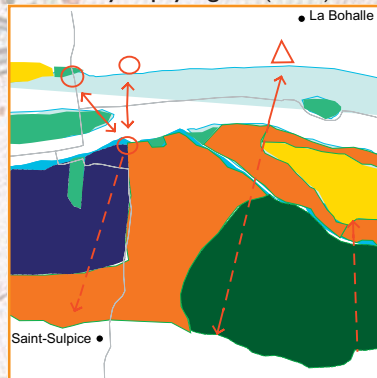
Réseau hydrographique (1850 - 2000)



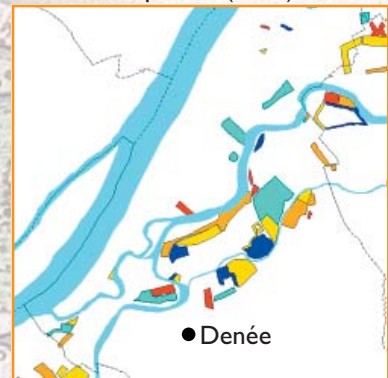
Typologie des berges (2000)



Analyse paysagère (1995)



Peupleraie (1995)



Extraits de la cartoθήque
voir annexe page 65





Depuis 1995, le Conservatoire traite informatiquement les données qu'il recueille sur différents thèmes, de Montsoreau à l'Océan, pour alimenter sa réflexion sur l'évolution des paysages.

Thématiques cartographiées à plusieurs dates :

- paysage, 1995
- bocage, 1850, 1950, 1990, 2000
- boisement, 1995
- occupation du sol, 1850, 2000
- milieux biologiques et Natura 2000 (habitats, espèces), 1995, 2003
- sièges d'exploitation, 1996
- typologie des berges, 2002
- réseau hydrographique, 1850, 2000
- boires, 1850, 2000
- îles, 1850, 2000
- et bientôt les quais

Ce travail a été également engagé sur la Mayenne : occupation du sol dans la vallée en 1950 et 1996.

Ce fonds cartographique a beaucoup évolué et devant la masse d'informations, il s'est avéré nécessaire avant de poursuivre le développement de ces outils, de réaliser une expertise du système d'information géographique en place, des méthodes de travail, des outils, des besoins,...

L'objectif était de conduire une analyse des données existantes et une réflexion sur leur organisation ainsi que de mettre en évidence les atouts et les faiblesses du système d'information géographique jusqu'alors développé.

Pour réaliser ce travail un stage de 6 mois a été proposé par le Conservatoire à une étudiante de DESS Sciences de l'information géoréférencée pour la maîtrise de l'environnement et l'aménagement des territoires de l'Université de Toulouse, Claire COMBEAU*.

QU'EST CE QU'UN SIG ?

Les SIG se définissent comme des ensembles de données repérées dans l'espace et structurées de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision (Michel Didier, 1990). Les SIG rassemblent, au sein d'un outil informatique unique, des données de natures diverses mais localisées dans un espace géographique.

Ils permettent de croiser les informations, de calculer des statistiques, de représenter les données pour mieux analyser le territoire, son évolution et son devenir et pour proposer des programmes d'actions ainsi qu'une appréciation du travail réalisé et en cours.

Qu'est-ce que cela apporte ?

Un SIG donne la possibilité de :

- stocker de façon claire et définitive les informations,
- gérer une multiplicité d'informations attributaires sur des objets,
- comprendre les phénomènes, prévoir les risques (simulations),
- établir des cartographies rapides,
- localiser dans l'espace et dans le temps,
- réagir rapidement après des évènements ayant un impact sur le territoire,
- calculer des coûts ou des bénéfices,
- associer un plus grand nombre de partenaires aux choix d'aménagement,
- fournir des itinéraires, des plans adaptés.

L'AUDIT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Méthode de travail

- présentation du fonctionnement et de l'utilité



d'un SIG à l'équipe du Conservatoire afin de comprendre la démarche de l'étude,

- analyse du système actuellement en place dans le but de cerner les méthodes de travail pour gérer les données et organiser le système,
- observation des compétences et besoins de l'équipe,
- définition des priorités d'exécution : mise à plat des données existantes.

Réalisation

Ce travail d'observation mais également d'analyse a immédiatement été suivi par des applications concrètes. Ainsi il a été réalisé :

- une organisation des données,
- une restructuration des couches d'informations existantes,
 - la création d'une cartothèque,
 - une définition des procédures de travail.

Conclusions

Cette étude a permis de mettre l'accent sur les premières étapes à mettre en place pour optimiser et enrichir le fonctionnement du système d'information géographique, à savoir :

- la mise en place en interne d'une charte de numérisation des données permettant d'obtenir des couches d'informations précises,
- l'intégration et l'échange de nouvelles données lors de partenariats avec des organismes publics et privés,
- l'évolution de l'outil informatique (changement de logiciel, traitement 3D, intégration de nouvelles couches d'informations liées aux actions du Conservatoire).

Elle a aussi montré l'importance de la base de données dont dispose le Conservatoire ainsi que l'utilité de ce système dans la gestion des problématiques liées aux paysages, aux milieux naturels et à Natura 2000.

L'intérêt pour le Conservatoire de disposer d'un tel système est de pouvoir répondre le plus précisément aux demandes des collectivités concernant ses domaines d'interventions dans le cadre de projets territoriaux et de disposer d'éléments permettant d'alimenter ses réflexions.

Le recrutement d'une personne ayant une bonne pratique des systèmes de gestion de bases de données, en développement et en système d'information géographique susceptible de contribuer également à l'analyse est indispensable.

La diffusion des données cartographiques a été organisée et mise en ligne sur le site internet.

L'objectif est maintenant de pérenniser le travail réalisé au cours de ce stage et d'enrichir les bases de données du Conservatoire.

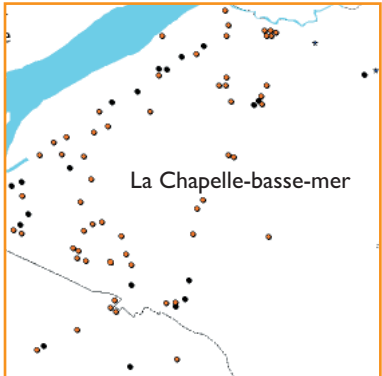
**Audit du système d'information géographique : analyse de l'existant et développement d'outils appliqués
COMBEAU Claire, DESS Science de l'information géoréférencée pour la maîtrise de l'environnement et l'aménagement des territoires, Université de Toulouse*



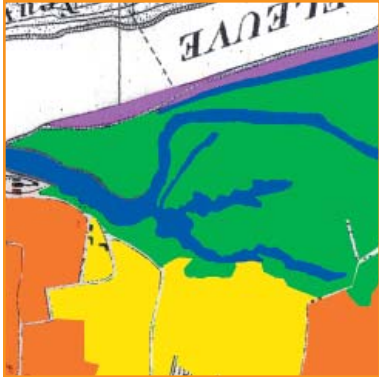
..... SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Extraits de la cartotheque
voir annexe page 65

Sièges d'exploitation
entre Nantes et le Fresne (1996)



Boires (1850 - 2000)
Boire de la Patache 1850



Iles (1850 - 2000)
Ile Neuve Macrière 1850



Natura 2000 (2003)
Habitat d'intérêt communautaire



Boire de la Patache 2000



Ile Neuve Macrière 2000



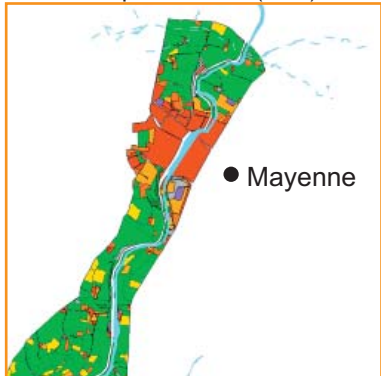
Stations d'Angélique des estuaires



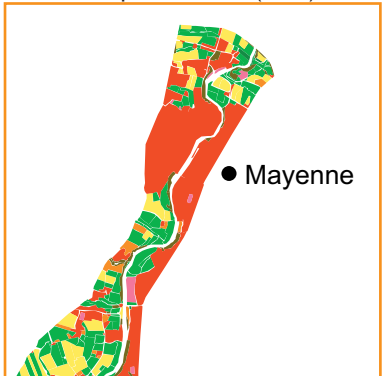
Archives Nationales (1784)



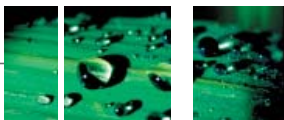
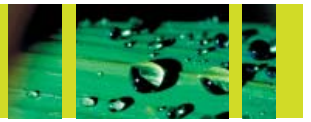
Vallée de la Mayenne
Occupation du sol (1958)

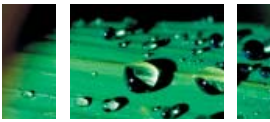


Occupation du sol (2000)



MILIEUX NATURELS





L'objet de cette étude* était d'établir un état des lieux des milieux naturels de la Région des Pays de la Loire basé sur :

- une identification des données naturalistes disponibles au niveau régional et leurs modes de collecte,
- un recensement et une caractérisation des différents milieux naturels de la région pour appréhender leur diversité, leurs niveaux de protection et de gestion,
- l'établissement d'un bilan des enjeux et des attentes autour de leur conservation.

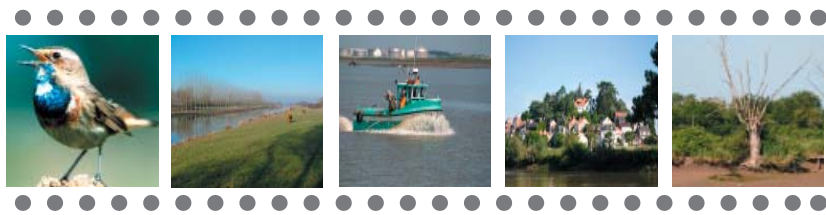
Une des premières étapes a été consacrée à l'analyse des données disponibles pour identifier lesquelles permettaient d'obtenir un niveau de connaissances homogènes à l'échelle de la Région. Pour palier certains manques, le recours à des experts locaux a été nécessaire. 250 sites ou complexes écologiques ont été répertoriés et cartographiés à l'échelle des départements. Leur étude a permis d'appréhender leur diversité, de montrer leur répartition régionale, de connaître les principales causes de dégradations. En parallèle, un travail complémentaire a été mené pour étudier certaines politiques de protection et de gestion.

Cette approche a permis de démontrer que la richesse écologique régionale ne se situe pas qu'autour des grandes vallées alluviales et des zones humides littorales. Elle est présente à l'échelle de la Région et des départements comme la Mayenne et la Sarthe qui possèdent également de nombreux espaces remarquables. La sauvegarde de la nature se situe à des niveaux différents.

Elle a également aidé à mieux cerner certains enjeux en terme d'espaces naturels et à identifier certains besoins pour dynamiser leur conservation à l'échelle de la région : meilleur partage des savoir-faire, développement de nouveaux partenariats entre les décideurs, etc.

* *Milieux naturels des Pays de la Loire : Bilan et perspectives*
Nathalie Saur, DESS Gestion des zones humides : Biodiversité et ingénierie,
Université des sciences d'Angers

ANALYSE PAYSAGERE DE L'ESTUAIRE



- Rive nord de l'estuaire de la Loire
- Les zones humides
 - Le sillon de Bretagne
 - Donges/Montoir/Trignac
 - Saint-Nazaire
 - Les îles périurbaines nantaises
 - Pontchâteau
- Rive sud de l'estuaire de la Loire
- La Loire de l'agglomération nantaise
 - Les zones humides
 - La Loire « océane »
 - Le plateau de Retz, un paysage agricole
 - Les collines de Retz





Cette étude s'inscrit dans une logique de recherches et d'acquisitions de connaissances sur un territoire particulier comme cela a déjà été le cas pour la Corniche angevine et la Vallée de la Mayenne. L'objectif était de mieux connaître et de définir les grands ensembles du paysage estuarien, et de comprendre quelles évolutions les ont conduits.

Deux études ont été menées en parallèle au cours de l'année 2004, l'une par Victor Bardon* et l'autre par Emmanuelle Daudet*.

De nombreuses interrogations ont porté ces études :

De quelle manière le paysage de l'estuaire de la Loire s'organise-t-il et évolue-t-il ? Se compose-t-il d'un ou de plusieurs paysages ? Quelles sont les fonctionnalités de ce paysage ?

Pour répondre à ces interrogations plusieurs phases de travail se sont succédées :

- Dans un premier temps, une phase de recherches bibliographiques a été nécessaire pour connaître les travaux déjà réalisés et les informations relatives à la géographie, la géologie, l'histoire, ...

Ce travail a abouti à la définition et à la compréhension du périmètre d'étude mais également à une analyse de l'évolution de ce paysage notamment par le rappel des différentes phases d'aménagement de l'estuaire de la Loire, du Moyen Age à nos jours.

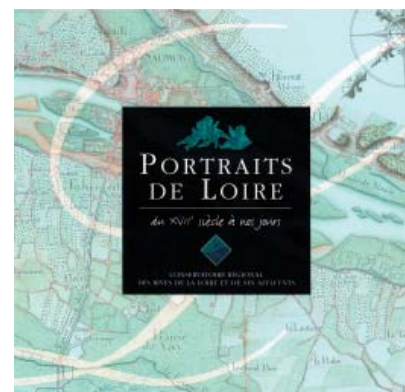
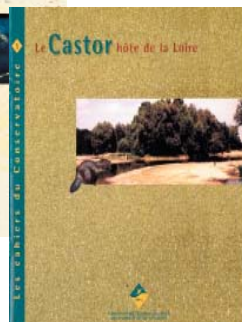
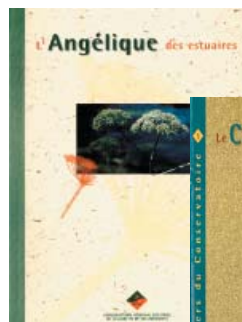
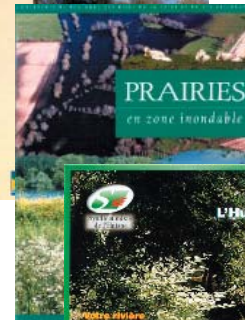
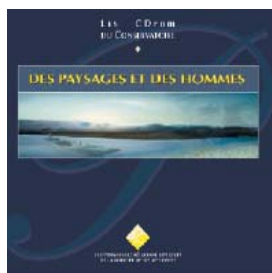
- Dans un second temps, l'étude cartographique combinée à la phase terrain a permis d'analyser finement les paysages et de proposer un découpage du territoire estuarien par unités paysagères. (Voir la carte).

Ces études offrent une description et définition du paysage estuarien notamment par une identification de 11 unités paysagères, la réalisation de cartographies, une recherche historique.

Elles vont alimenter les réflexions proposées aux communes dans le cadre des Ateliers paysages prévus pour l'année 2005.

- *Analyse paysagère de l'Estuaire de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire - Rives nord*
Victor Bardon, Maîtrise de Géographie, Université d'Angers

- *Analyse paysagère de l'Estuaire de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire - Rives sud*
Emmanuelle Daudet, 3ème année Ecole National d'Horticulture et du Paysage, INH d'Angers



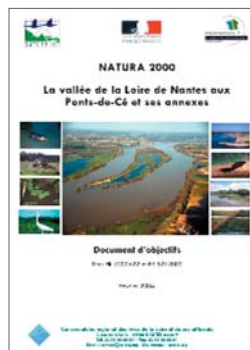


DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

« La Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé et ses annexes »

Le document d'objectifs a été validé et rendu opérationnel par le Comité de Pilotage lors de la séance plénière du 19 décembre 2003 présidée par Monsieur Bouvier, Sous-Préfet d'Ancenis.

Il a été envoyé aux membres du comité de pilotage ainsi qu'à de nombreux partenaires du Conservatoire sous format papier et Cd-Rom. Il est possible de le consulter sur notre site Internet depuis le mois de mai.



Mis en ligne au format pdf, il peut être téléchargé et imprimé facilement.

Depuis le document d'objectifs Natura 2000 a été téléchargé plus de 1000 fois.

Dans ce document, est disponible :

- La présentation du site, l'occupation du sol, les diverses activités exercées, ainsi que les fiches descriptives des espèces et habitats d'intérêt communautaire recensés,
- L'ensemble des cartes de localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- Les actions de gestion préconisées pour la préservation de la biodiversité,
- Les protocoles de suivis et d'évaluation du site,
- L'estimation financière pour la mise en œuvre des mesures de gestion.

LES ACTES DU COLLOQUE GESTIONS DE FLEUVES

10 ans d'expériences en Europe

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents a organisé les 20 et 21 février 2003 à Nantes, le colloque « Gestions de Fleuves, 10 ans d'expériences en Europe ».

Ce colloque a été l'occasion de rapprochements autour de fleuves aussi différents que la Turia (Espagne) et le Skerjn (Danemark) mais aussi autour de thématiques variées qui ont montré toute la nécessité d'une appréhension globale.

La dimension européenne de ce colloque a permis de constater des similarités d'approches et de problématiques, mais également des modalités d'actions propres à chacune des cultures et des acteurs territoriaux.



Suite à ces journées une compilation des interventions et des tables rondes proposées au cours de ces journées mais également des contributions écrites qui nous ont été adressées est aujourd'hui disponible sous forme de Cd-rom ou

sur notre site <http://corela.org> à l'adresse suivante : <http://colloque.corela.org>

JOURNÉE DE RENCONTRES « ECONOMIE ET PAYSAGE »

Publication des actes

En septembre 2003 une Journée de Rencontres portant sur les relations existantes entre l'Economie et le Paysage a été proposée aux différents partenaires et adhérents du Conservatoire mais aussi aux techniciens, aux étudiants, aux associations, ... 150 personnes ont participé à cette journée.

L'objet de ces rencontres était de mettre en évidence les interrelations existantes entre l'économie et le paysage. A travers quelques exemples, certaines des formes paysagères passées, présentes et à venir sur les rives de la Loire et de ses affluents ont été

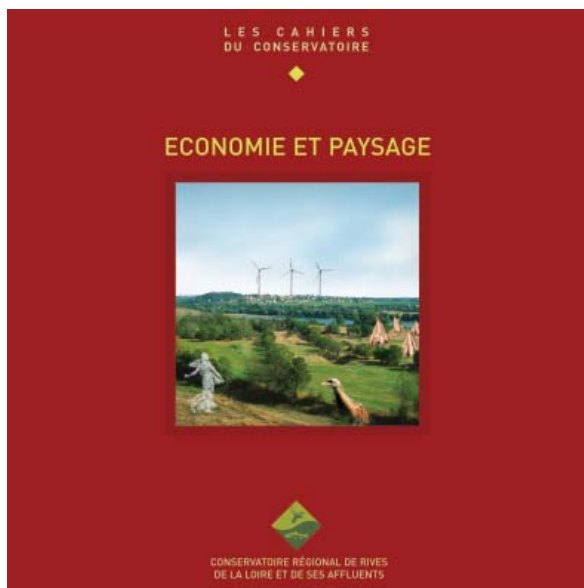


le décor des exposés et discussions.

4 thèmes ont illustré ces relations :

- une réflexion sur l'entretien du bocage par la filière énergie-bois,
- la valorisation de la production de viande dans les vallées inondables par l'opération « l'éleveur et l'oiseau »,
- la renaissance de la culture du chanvre, élément constitutif des paysages au 19^e siècle,
- l'implantation d'éoliennes, élément nouveau dans le paysage.

Les interventions et les débats sont aujourd'hui retranscrits dans un numéro des « Cahiers du Conservatoire ».

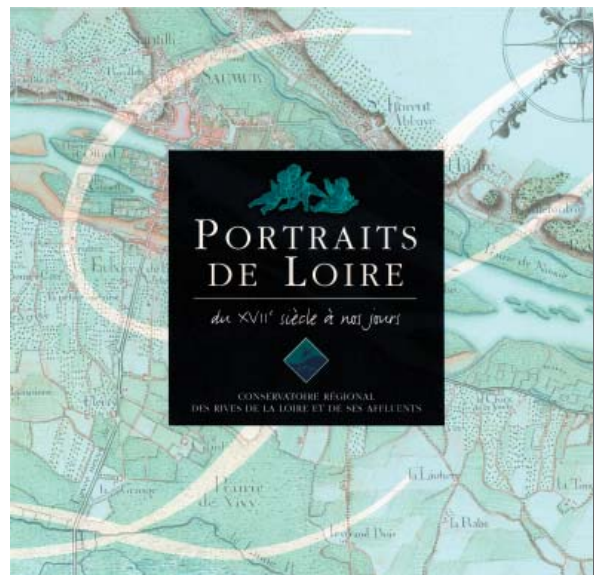


PORTRAITS DE LOIRE

« Portraits de Loire » est consacré à l'histoire de l'évolution des paysages ligériens, racontée au travers de documents que l'Histoire nous a légué, et d'autres, contemporains, marquant le travail du Conservatoire.

Espace sensible, la vallée inondable est aussi le territoire des interactions du fleuve et des hommes qui contribuent à façonner les traits de l'identité paysagère de la vallée de la Loire. Ce recueil raconte aussi un peu de leur vie, adaptée à la spécificité de ce milieu, traduite par des écrits et des illustrations.

Le parcours que propose « Portraits de Loire » permet de découvrir la richesse des traits de la vallée comme dans un voyage au fil du temps et au fil du fleuve...





LE SITE INTERNET EST :

- un outil d'information rapide et dynamique, permettant de faire connaître le Conservatoire et ses actions,
- une vitrine des activités et des perspectives du Conservatoire, l'augmentation des consultations du site le prouve, il semble important de poursuivre son développement,

Le site fait l'objet de mises à jour régulières et d'enrichissements. Ainsi au fil de l'année des documents téléchargeables sont venus compléter les informations disponibles sur le site :

- Natura 2000 le site « Nantes – Les Ponts de Cé » : le document d'objectifs, la présentation du réseau et du site,
- Les plantes envahissantes exotiques : présentation des différentes plantes, le guide,
- Présentation du Conservatoire,
- Rapport d'activités 2003,
- Restauration des cales et quais, fiche financements,
- Les actes du Colloque Gestions de Fleuves.

Au cours de cette année, nous avons tenu informé les internautes inscrits à la lettre de diffusion du site, des actualités du Conservatoire.

LA FRÉQUENTATION ENTRE JANVIER ET OCTOBRE 2004 : 25 000 PERSONNES SE SONT RENDUES SUR LE SITE.

Les documents téléchargés :

- le document d'objectifs Natura 2000 a été téléchargé plus de 1000 fois entre les mois de mai et octobre,
- le document sur les plantes envahissantes exotiques a été téléchargé près de 1400 fois entre les mois de juin et d'octobre,
- la liste des études disponibles et consultables au Conservatoire a été téléchargée plus de 4 600 fois entre janvier et octobre.

PERSPECTIVES 2005

2 axes de travail sont envisagés pour l'année 2005 en plus des actualisations régulières du site.

- L'accès aux données bibliographiques

L'objectif est de faciliter les consultations internes et externes et de rendre accessible au plus grand nombre le fonds documentaire dont dispose le Conservatoire (études, revues, photographies, Cd, cartographies, photos aériennes,...) Au total plus de 2000 titres. sont disponibles.

Pour ce faire nous envisageons la mise en ligne des références du fonds documentaire, nous travaillons actuellement à la définition d'une base de données tenant compte de l'organisation de la documentation.

- L'accès aux publications et dossiers téléchargeables du Conservatoire

La consultation des statistiques du site montre l'intérêt des internautes pour les fichiers à télécharger, le document d'objectifs en est un bon exemple. Il est important de poursuivre la mise en ligne des documents réalisés par le Conservatoire, synthèse de travaux, publications, informations...mais aussi de faciliter la consultation de ces documents qui se complique du fait de leur plus grand nombre.

Pour y parvenir un moteur de recherche intégrant tous les documents réalisés par le Conservatoire va être mis en place. Chaque internaute aura ainsi accès directement et facilement aux documents téléchargeables relatifs à son thème de recherche.

IL EST PRÉVU QUE SOIENT DISPONIBLES SUR LE SITE :

- des cahiers : 9^{ème} Journée de Rencontres
- des plaquettes techniques : Droits et Devoirs des Riverains, Cales et Quais, Architecture en Zone Inondable,
- des fiches techniques : présentation de la jussie
- des dossiers d'informations : les techniques de génie végétal, la réhabilitation des anciens sites sabliers, les plantes envahissantes...

Le site du Conservatoire est en lien avec de nombreux sites institutionnels : le projet est d'étoffer ce nombre de contacts.



CETTE ANNÉE LE CONSERVATOIRE EST INTERVENU :

Valorisation des berges de l'Estuaire, Conférence organisée par et à Couëron, Christophe Pineau, Frédérique Redor

Gestion et valorisation des zones humides de la Loire, Journée Ramsar organisée par le Dess Zones Humides, Angers, Christophe Pineau, Alexandre Prinot

Rencontres professionnelles de l'AFPF, Biodiversité des prairies : un patrimoine, un rôle fonctionnel, Paris, Nicole Le Nevez, Christophe Pineau

Soirées thématiques de l'Observatoire de St Mathurin, L'évolution des paysages, Nicole Le Nevez

Rapports Rives-Fleuves, Ecole d'architecture de Nantes, Nicole Le Nevez

La reconversion en prairie, Parc interrégional Marais Poitevin, Carlon (79), Christophe Pineau

Protection des Berges par Génie végétal, Lycée agricole de Briacé, BTS « Gestion et protection de la Nature », Christophe Pineau

Présentation des activités du Conservatoire, Ecole supérieure des Pays de la Loire, Nicole Le Nevez

Journées internationales du paysage, organisées par la Communauté urbaine de Nantes, Paysages et Inondations, Nicole Le Nevez

Valeur fourragère et écologique des prairies de marais, Forum des Marais Atlantique, Rochefort (17), Christophe Pineau

9ème Florales internationales de Nantes, Berges et ripisylves, Christophe Pineau

Séminaire DNP, organisé par la Direction Nature et Paysage du Ministère de l'Ecologie et du développement durable à l'Abbaye de Fontevraud, Les actions du Conservatoire en matière de paysage, Nicole Le Nevez

Gestion des prairies inondables, ESA, BTS gestion et protection de la nature, Christophe Pineau

«Animateurs d'échanges européens thématique environnement. Quels animateurs pour demain ?», Séminaire européen organisé par les Foyers Ruraux 49 à Rochefort-sur-Loire, Présentation du dossier Natura 2000, Nathalie Saur

Journée de Formation pour les commissaires enquêteurs, organisée par la DIREN Pays de la Loire à Nantes, Présentation du site Natura 2000 Nantes – Les Ponts de Cé, Nicole Le Nevez

La Loire saumuroise, interaction Homme-Environnement, séminaire de recherche CNRS, organisé par la Zone Atelier Loire à Saumur, L'évolution paysagère de la vallée de la Loire du XVIIIe au XXe siècle, Nicole Le Nevez

Les cartes anciennes dans l'Estuaire de la Loire, Ecole d'architecture de Nantes, Nicole Le Nevez

NOUS Y ÉTIIONS...

Le Conservatoire a été associé cette année à :

SAGE estuaire : Commission Locale de l'Eau

Renforcement de la levée du Val d'Authion : Comité technique de pilotage des travaux.

Modélisation

Seuil du Fresne : VNF

ZPPAUP : Bouchemaine, le Thoureil....

CRAPE : Corniche Angevine

Maison du Marais : commune d'Ancenis

Etude Paysage de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Pontons de pêche en Mayenne

CRE de la vallée du Loir

Pays : «de Loir en Loire»

Agriculture périurbaine : Nantes agglomération

Valorisation de la vallée du Layon

Site UNESCO

Mise en place à Saumur d'une pépinière de végétaux locaux

Comités techniques du PILGN

Loire à vélo : Conseil régional et Conseil général 49 (étude paysagère des aires d'accueil)

Escales d'une rive à l'autre : Comité Régional du Tourisme

COREVE

Programme «quais et ouvrages de navigation» de la DIREN Centre

CAD 44 et 49

« L'éleveur et l'oiseau »

Plantes envahissantes : réflexion à l'échelle du bassin de la Loire menée par l'Agence de l'eau

Groupe prairie Pays de la Loire





■ **Poursuite des actions engagées :**

Quais, génie végétal, architecture en zone inondable, anciens sites sabliers, valorisation du système prairial, suivi de la mise en oeuvre du programme d'actions de la Corniche angevine, les plantes envahissantes, le suivi de la mise oeuvre d'actions communales sur les berges et sur le bocage, , évolution du site internet, organisation de la 10 ème Journée de Rencontres....

■ **Nouvelles actions**

- Repères de crues
- Ateliers paysage
- Les inconnus des bords de Loire
- 10 ans de génie végétal en Pays de la Loire
- Les paysages ligériens de la région Pays de la Loire en blocs-diagrammes



PERSPECTIVES 2005 NOUVELLES ACTIONS

REPERES DE CRUES, MEMOIRE D'INONDATIONS,

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, LOIRE ET AFFLUENTS

Les marques de crues constituent un élément majeur de l'histoire de la Loire et de son patrimoine. Mémoire toujours vivante dans de nombreux territoires, elles sont oubliées ou détruites dans d'autres cas.

Le recensement, la capitalisation et la diffusion des informations recueillies est une nécessité renforcée par la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, qui précise dans son article 42 que « dans les zones exposées au risque d'inondation, le maire, avec l'assistance des services de l'Etat compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ... La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialise, entretient et protège ces repères.»

● Recensement, diagnostic et cartographie des repères de crues sur la région

Depuis maintenant plusieurs années, dans le but d'affiner la connaissance des inondations de la Loire et de ses affluents, la DIREN Centre, service de bassin Loire-Bretagne, établit un inventaire des marques d'inondations. Une base de données permet de stocker, pour chaque repère officiel, sa localisation, une photographie générale du site, son altitude et quelques autres informations.

Il s'agit de compléter cet inventaire notamment en intégrant les repères de crues non officiels de la Loire et de ses Affluents.

Etablir un inventaire des repères de crues présents sur le cours de la Loire et de ses affluents, afin de faire prendre conscience :

- de la proximité du fleuve et de ses dynamiques
- de la vulnérabilité des personnes et des biens face à un risque
- des moyens de prévention mis en œuvre
- de l'existence de ces éléments en tant que patrimoine ligérien

L'inventaire pourrait se réaliser en 2 temps :

1- enquête auprès des communes afin de sensibiliser les élus et les services techniques à l'existence et à l'importance de ce patrimoine, une carte sera jointe au courrier pour localiser les repères.

2- vérification des éléments fournis et compléments d'information (photographies, caractérisation : type, qualité, diagnostic de l'état ...)

Cet inventaire tiendra compte du travail réalisé par la DIREN Centre : architecture de la base de donnée, méthodes de recensement. Une similitude de l'architecture des bases de données nous permettrait d'élargir et de diffuser facilement nos travaux.

Les informations rassemblées devront être intégrées au Système d'information géographique de Conservatoire par la création d'une base de données et être communiquées via internet, Cd, plaquette, réunions publiques...

● Places publiques et dynamiques du fleuve

Matérialiser les liens existants entre les villes ou villages et le fleuve au travers d'éléments architecturaux rendant compte des mouvements du fleuve, situés dans des espaces publics afin de rendre l'information la plus accessible possible.

Mise en œuvre :

- Concours d'idées faisant appel à des compétences de plasticiens et d'hydrauliciens.
- Expérimentation sur 7 sites : Mayenne, Sarthe, Loire, Sèvre nantaise, Thouet (à chiffrer après l'étude en 2005)

● Conception de repères de crues

Définition d'une ligne graphique de repères de crues :

- esquisse de projet
- cahiers des charges techniques des différents repères de crues retenus
- chiffrage des différents modèles



● Restaurations des repères de crues

Les repères de crues peuvent être de diverses matières (marbre, pierre, bois, peinture ...) et connaître des dégradations (érosion, naturelle, ravalement de façade, destruction), afin de préserver ces éléments de patrimoine et de sensibiliser aux risques les populations riveraines, il semble important de favoriser leur entretien, leur restauration et leur préservation.

Le projet pourrait consister à :

- élaborer une typologie des repères à partir de l'inventaire mentionné précédemment,
- évaluer la nature des dommages que subissent ces ouvrages,
- dégager les principes techniques de restauration,
- estimer les coûts de restauration,
- élaborer et proposer un programme de financement aux collectivités partenaires, Etat (PLGN)

Les informations recueillies permettront de sensibiliser les acteurs locaux et le public au respect de ces éléments de patrimoine par l'édition d'une plaquette, la création de pages Internet, ...

Partenaires de cette action :

- les collectivités
- les services de l'Etat
- l'équipe pluridisciplinaire
- l'EPL



PERSPECTIVES 2005 NOUVELLES ACTIONS

ATELIERS PAYSAGES

Le Conservatoire se propose, au travers d'**Ateliers Paysages**, de favoriser la compréhension des paysages, et leurs évolutions, les échanges d'expériences et les projets. Ces ateliers seront l'occasion de mettre en lien différents acteurs et d'organiser des rencontres autour de la protection, de la valorisation et de l'évolution des paysages ligériens.

Depuis sa création le Conservatoire s'est engagé dans l'acquisition de connaissances sur ces paysages et leurs évolutions avec en sous jacent les enjeux et les orientations aptes à renvoyer vers l'action. Pour faciliter sa démarche et alimenter ces réflexions le Conservatoire a travaillé à l'**identification de trois grandes entités paysagères se distinguant entre Saint-Nazaire et Montsoreau** : la Loire des Levées, de Montsoreau aux Ponts de Cé, la Loire des Promontoires des Ponts de Cé à Nantes et la Loire des Rencontres de Nantes à Saint-Nazaire mais également à l'**identification des éléments paysagers structurants de la vallée**.

Ainsi des propositions sont faites aux collectivités et à divers partenaires sur **des thématiques d'intervention sur des éléments de paysage** (quais, berges, boires...) en tenant compte de la structuration complète du paysage grâce à des outils divers : cartographies, blocs-diagrammes, études, enquêtes, concours photographiques.

Les Ateliers Paysages s'inscrivent dans cette démarche de compréhension du paysage et de son utilisation pour appréhender de nombreuses problématiques : aménagement du territoire, cadre de vie, développement durable, qualité de l'environnement...

Les objectifs seront pluriels :

- **Partager l'analyse, mobiliser, sensibiliser et responsabiliser les acteurs locaux autour du paysage** (définition du paysage, évolution et diversité paysagère et l'intérêt de l'approche paysagère),

- **Valoriser les actions par l'information** (valorisation d'expériences, mises en contact, présentation des outils départementaux, régionaux, natio-

naux disponibles pour la conduite d'un projet),

- **Présentation des rôles et actions des collectivités territoriales et Services déconcentrés de l'Etat sur le cours de la Loire.**

Au fil des années, il est apparu que les communes, les EPCI, les départements, la région, l'Etat prenaient d'avantage et de mieux en mieux en compte les paysages.

Cette évolution positive a conduit à une interrogation : comment orienter le devenir des paysages, leur donner du sens, quand les acteurs qui « font » le paysage, sont si nombreux et agissent chacun dans leur domaine ?

En effet, le nombre d'acteurs responsables de l'évolution des paysages est aujourd'hui important. C'est notamment vrai depuis la loi de décentralisation de 1983, qui a vu une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, de consultation et d'information.

Les techniques, les outils réglementaires, les outils incitatifs d'aides financières, les outils de concertation, les outils de communication sont tout aussi nombreux, difficiles à manier, plus ou moins efficaces et peuvent facilement devenir concurrents ou même contradictoires s'ils n'agissent pas dans le même sens, dans le même but.

Face à cette complexité, il est important de favoriser le dialogue autour des projets et d'améliorer le partenariat, de donner aux acteurs une meilleure lisibilité des uns et des autres pour qu'on ne se trompe pas en empruntant pour chemin des impasses. Cette meilleure connaissance doit avoir pour objectif d'éviter la banalisation et la standardisation des aménagements, de promouvoir la créativité.



PERSPECTIVES 2005 NOUVELLES ACTIONS LES INCONNUS DES BORDS DE LOIRE

Chacun connaît plus ou moins il est vrai, les paysages de la Loire. Cette vision, souvent en forme de clichés, s'agrémentent le plus souvent de données émotionnelles.

Le paysage affiche clairement les activités qui s'y déroulent : constructions, industries, agriculture... mais il renferme aussi des êtres vivants et la biodiversité qu'il abrite est peu ou mal perçue.

Le titre « Les inconnus des bords de Loire » fait référence à des animaux ou des plantes qu'on ne prend pas le temps de regarder ou qui ont été observés mais pas encore identifiés.

L'objectif serait d'inviter un large public à regarder les paysages au-delà d'une vision un peu statique et à découvrir l'extraordinaire richesse biologique de la vallée en suscitant la curiosité, en montrant des espèces vivantes qui offrent des formes, des couleurs très diverses, parfois inattendues ou intrigantes, souvent séduisantes.

Le travail proposé réunirait deux photographes : l'un pour les paysages et l'autre pour la partie biologie.

Cette présentation se ferait sous forme d'un ensemble de photographies grands formats et commentées, pouvant constituer une exposition itinérante mise à disposition des communes, écoles, associations.



PERSPECTIVES 2005 NOUVELLES ACTIONS

10 ANS DE GENIE VEGETAL EN PAYS DE LA LOIRE

Depuis 1995, le Conservatoire s'est attaché à rechercher des techniques alternatives à la protection des berges des rivières par enrochement et à promouvoir d'autres solutions. Aujourd'hui plus de 40 chantiers ont utilisé ces techniques sur les rivières des Pays de la Loire (Loire, Mayenne, Sarthe, Authion, Layon, Huisne,..) et ont démontré l'intérêt de la recréation de la succession végétale dans la stabilisation des sols, la dépollution ou la lutte contre l'érosion.

Après 10 années de Génie Végétal, la région Pays de la Loire se présente comme une région pilote et active en ce domaine. Cependant il reste du chemin à parcourir dans la sensibilisation et la réflexion sur les techniques à mettre en œuvre.

Le Conservatoire sensibilise et informe sur ce sujet les gestionnaires des rivières, les collectivités, les riverains, les futurs professionnels et souhaite poursuivre dans cette voie.

A l'occasion de cet anniversaire, le Conservatoire propose une enquête sur l'ensemble des chantiers réalisés (plus de quarante) en Pays de la Loire dont les résultats seront restitués et débattus à l'occasion d'une journée technique d'information.

La synthèse de cette journée fera l'objet d'une publication.



PERSPECTIVES 2005 NOUVELLES ACTIONS

LES PAYSAGES LIGERIENS DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE EN BLOCS-DIAGRAMMES

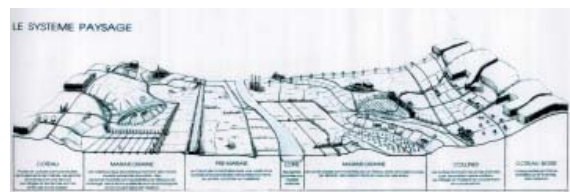
POURQUOI DES BLOCS-DIAGRAMMES PAYSAGERS ?

Les blocs-diagrammes paysagers complètent la cartographie classique dans ses aspects liés à la visualisation des composantes d'un territoire, leur analyse et leur communication. Ils fournissent un outil très pédagogique mettant en relation visuelle directe les éléments caractéristiques constituant toute organisation et les enjeux d'un paysage. Par leur facilité de compréhension et leur aspect attractif, ils sont propices au dialogue et à la réflexion entre les acteurs, ils permettent de lire plus efficacement certains enjeux liés à l'aménagement du territoire.

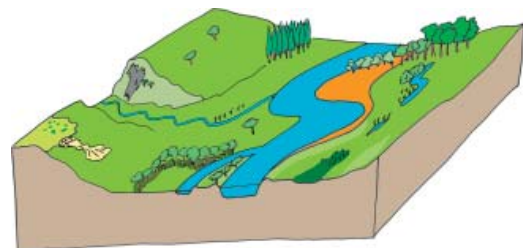
Pour inviter à une meilleure compréhension des caractéristiques paysagères, il nous est apparu important de se munir de tels outils et donc de réaliser une représentation graphique de la vallée de la Loire complétée de 3 blocs-diagrammes paysagers présentant les paysages-références (Loire des rencontres, Loire des promontoires et Loire des levées) définis par le Conservatoire en collaboration avec l'Agence Paysage.

L'UTILISATION DES BLOC-DIAGRAMMES SERA MULTIPLE :

- support à l'analyse d'un territoire ou à une lecture de paysage en replaçant ses éléments de composition et d'organisation.
- base de discussion entre des acteurs locaux très variés vivant sur un même territoire, pour leur faire partager connaissances et enjeux sur ce territoire, comme lors des Ateliers Paysages envisagés pour l'année 2005.
- support d'information pouvant prendre place sur l'ensemble des documents édités par le Conservatoire (plaquettes, cahiers, expositions, documents d'information divers et variés) mais également sur le site Internet.



Bloc diagramme réalisé en 95 par l'agence Paysages



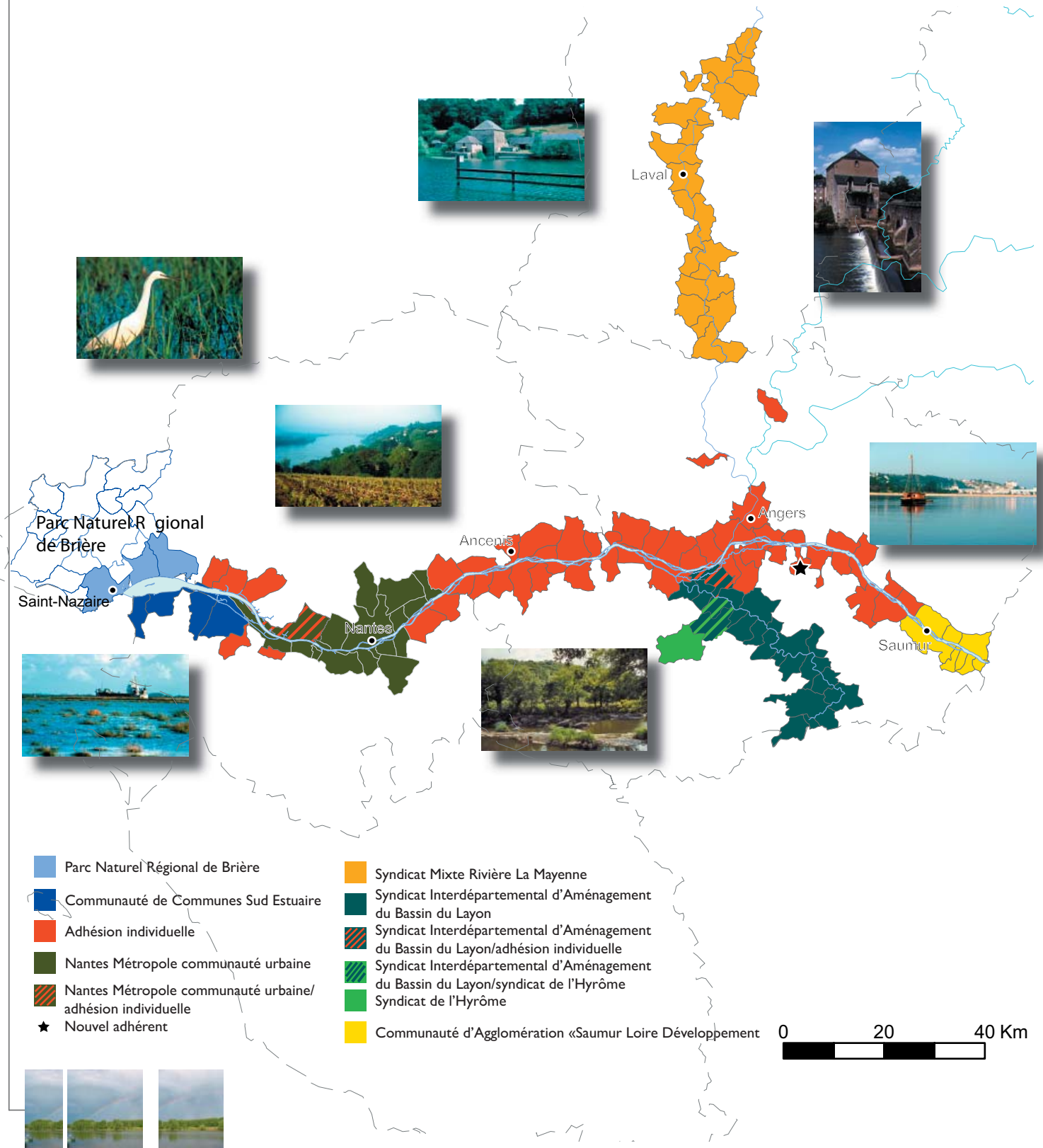
Bloc diagramme réalisé en 2003 en interne

ADHESIONS

L'ASSOCIATION



CARTE DES COMMUNES ET EPCI ADHERANT EN 2004





Outre la contribution du Conseil régional des Pays de la Loire, des Conseils généraux de Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et de la Sarthe, cette année, 131 communes, 6 intercommunalités et 23 associations adhèrent au Conservatoire.

SOUHAITONS LA BIENVENUE A :

Saint Sathurnin sur Loire
La Cale de l'île 2
La Patache Port Hamelin

Un nouveau mode de cotisation est proposé pour l'exercice 2005.

Pour une commune adhérent individuellement :

Moins de 500 habitants	50 €
De 501 à 1000 habitants	90 €
De 1001 à 3000 habitants	125 €
De 3001 à 5000 habitants	150 €
De 5001 à 10 000 habitants	155 €
De 10001 à 25 000 habitants	250 €
De 25 001 à 50 000 habitants	450 €
De 50 001 à 100 000 habitants	700 €
Au delà de 100 000 habitants	1 000 €

Pour les EPCI :

Il sera demandé la somme de 0.028 € par habitant, plafonnée à 5 000 €